

## Communication RGPD

### « Information des personnes »

Ces informations doivent être faciles d'accès et l'utilisateur doit les trouver sans difficulté. Les informations doivent être claires, précises et concises.

#### **Information des personnes sur le traitement et sur leurs droits (article 13 RGPD).**

##### **Responsable du traitement**

L'université de Poitiers représentée par madame la présidente

##### **Chargés de la mise en œuvre**

Pôle vie de campus, Service Commun de Documentation

##### **Déléguée à la protection des données (DPO)**

([dpo@univ-poitiers.fr](mailto:dpo@univ-poitiers.fr))

##### **Finalités du traitement**

Remontée hebdomadaire des boîtes d'autotests délivrées au Ministère.

Vérification que chaque personne se voit délivrer le nombre de boîtes prévu.

##### **Licéité de la collecte des données**

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public (Art. 6 du RGPD)

##### **Destinataires des données**

Agents des bibliothèques universitaires, étudiants et étudiantes IFSI aidant à la délivrance

##### **Transfert des données**

Les données sont stockées dans le logiciel de gestion de bibliothèque Alma, hébergé par la société ExLibris.

##### **Durée de conservation des données**

2 mois.

##### **Exercice de vos droits**

Vous disposez de droits d'accès et de rectification, du droit à la limitation de traitement et du droit d'opposition sur les données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits auprès de la déléguée à la protection des données, à l'adresse [dpo@univ-poitiers.fr](mailto:dpo@univ-poitiers.fr)

Si vous estimez que les réponses apportées ne sont pas satisfaisantes, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil – Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle.